

[Texte]

next week but, maybe, the Parliamentary Secretary could tell us whether there has ever been consideration given to expediting the child-tax credit portion of the return. I do not know whether you can answer that, or whether I shall wait until Monday and ask the people from Revenue.

The Chairman: Mr. Domm.

Mr. Domm: Mr. Chairman, I would suggest you ask Revenue.

Ms Copps: Okay. I am interested in your comment on, sort of, the long-term suggestion and, again, it is slightly out of the scope of this bill, but certainly it deals with the child-tax credit issue, because as I understood the proposal from the Ministry, it would have been to give advance—take the money that would have been accruing at the end of the year, split it over 12 months, or four packages of three, and give it in advance. In that sense, would it not permit the recipients to take advantage of money that is now sitting in the government coffers?

Ms Hughes-Geoffrion: There are a couple of reasons why it bothers us. Number one is that there is no guarantee from the federal Minister, or any of the provinces, that the provinces will not consider this as income and start deducting it from welfare cheques, or reducing their own rebates in their own provinces, and we will resist this a lot. The other thing is that whether you divvy it up right away or next year or the year after, essentially what is happening is, you are taking away the buying power for that family. An example is, if somebody has \$1,000 to buy stocks, they buy the stocks. They do not pay stocks in payments of \$100. Right? What we are saying is that these families need it, if you are going to get big-ticket items that other social programs do not cover in this country. If your child's bed breaks and your child has to sleep on the floor, you use your child-tax credit to get that bed.

Ms Copps: I think the point on the provincial governments is obviously very well taken. The other question I wanted to ask you is: The government would like to get this thing through by next week, and given the concerns surrounding the decision to continue at this point, anyway, to include child-tax credit as part of the discounting, would you support the bill as it is, or would you . . .

Mr. Taylor: She rejects it.

Ms Copps: Pardon me?

Mr. Taylor: She said she rejected it.

Ms Copps: No, no, I understand she rejects it, but we are put in the position now, by next Monday when the Minister comes here, we are going to be asked to either push the thing through, or we may attempt to prevent it from going through.

[Traduction]

prochaine pour poser ma question; mais peut-être le secrétaire parlementaire peut-il nous dire si l'on a songé à accélérer le remboursement de la partie de l'impôt qui correspondait au crédit d'impôt pour enfants. Peut-être ne pouvez-vous pas répondre? Je peux toujours attendre lundi pour interroger les gens du revenu.

Le président: Monsieur Domm.

M. Domm: Monsieur le président, je vous suggère d'interroger Revenu Canada.

Mme Copps: Bien. Votre commentaire sur la suggestion à long terme du gouvernement au sujet du crédit d'impôt pour enfants m'intéresse, même si elle ne relève pas directement du projet de loi. Si j'ai bien compris le ministre, il s'agirait de verser le crédit à l'avance, c'est-à-dire de diviser le total accumulé à la fin de l'année soit sur 12 mois, soit sur 3 mois, en quatre versements égaux. Cela ne permettrait-il pas aux bénéficiaires de profiter de l'argent qui dort pendant toute l'année dans les coffres du gouvernement?

Mme Hughes-Geoffrion: Cela nous dérange, pour les quelques raisons que voici. Tout d'abord, ni le ministre du gouvernement fédéral ni les provinces ne nous ont garanti qu'elles ne considèreraient pas ces versements comme du revenu et qu'elles ne commenceraient pas à les déduire des chèques de Bien Être Social, ni même qu'elles ne réduiraient pas d'autant leurs propres remboursements provinciaux; sans ces garanties, nous nous y opposons fermement. Ensuite, que vous divisiez le crédit d'impôt sur le champ ou même l'année prochaine, cela revient à retirer à une famille son pouvoir d'achat. Ainsi, si vous avez 1,000\$, il vous est possible d'acheter des valeurs, alors que l'on accepterait pas que vous les achetiez en versements de 100\$. Vous avez compris? Ces familles ont besoin de recevoir une grosse somme, surtout si elles doivent effectuer des dépenses importantes qui ne sont pas couvertes par les autres programmes sociaux au Canada. Par exemple, si le lit de votre enfant se brise et que celui-ci doive coucher par terre, vous allez utiliser votre crédit d'impôt pour acheter un nouveau lit.

Mme Copps: Je pense que vous avez raison au sujet de la réaction possible des gouvernements provinciaux. Mais je veux vous poser une autre question: étant donné que le gouvernement essaie de faire adopter ce projet de loi d'ici la semaine prochaine, mais que l'on ne semble pas certain de la voie à suivre, c'est-à-dire que l'on est pas sûr de vouloir inclure le crédit d'impôt pour enfants à l'escompte, seriez-vous prête à appuyer le projet de loi tel qu'il est libellé, ou préféreriez-vous . . .

M. Taylor: Madame n'appuie pas le projet de loi.

Mme Copps: Pardon?

M. Taylor: Le témoin a dit qu'elle n'était pas d'accord avec le projet de loi.

Mme Copps: Oui, je sais bien. Mais lundi prochain, lorsque le ministre comparaitra, on nous demandera d'adopter à toute vapeur le projet de loi, à moins que nous ne puissions l'en empêcher. À notre place, que feriez-vous?